

Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?

- Dans les pays de l'OCDE, les élèves suivent, en moyenne, 7 475 heures de cours obligatoires dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les cours de lecture, d'expression écrite et de littérature, de mathématiques et de disciplines artistiques représentent 45 % du temps d'instruction obligatoire dans l'enseignement primaire et 39 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (avec des cours de langues étrangères au lieu de disciplines artistiques).
- En moyenne, 4 % du temps d'instruction obligatoire est consacré dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire à des matières obligatoires avec un horaire flexible.

Description

Cet indicateur examine le temps que les élèves dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire passent dans le système d'éducation formel. Le choix que font les pays en ce qui concerne le temps total d'instruction et la sélection des matières obligatoires du programme est un reflet des priorités nationales et/ou régionales dans le domaine de l'éducation. Étant donné qu'une part importante des investissements publics dans l'éducation est absorbée par l'enseignement dispensé dans le cadre formel de la classe, le temps que les élèves passent à l'école est un facteur important pour déterminer le montant des financements à consacrer à l'éducation.

Résultats

Le temps d'instruction obligatoire est consacré à l'enseignement des matières obligatoires du programme. Dans les pays de l'OCDE, les élèves suivent en moyenne 4 553 heures de cours obligatoires durant l'enseignement primaire et 2 922 heures de cours durant le premier cycle de l'enseignement secondaire. Le temps total d'instruction obligatoire est en moyenne de 7 475 heures dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, parmi les pays de l'OCDE, mais il varie selon les pays, de 5 304 heures en Hongrie à 10 120 heures en Australie.

Le pourcentage du programme obligatoire qui est consacré à la lecture, à l'expression écrite et à la littérature varie sensiblement dans les pays de l'OCDE et du G20 : il est compris entre 18 % en Pologne et 37 % en France dans l'enseignement primaire, et entre 12 % en Finlande, en Irlande, au Japon et en République tchèque et 33 % en Italie dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

En moyenne, c'est aux cours de lecture, d'expression écrite et de littérature qu'est consacrée la plus grande part du programme dans l'enseignement primaire, mais cette part varie considérablement. La lecture, l'expression écrite et la littérature ne représentent, par exemple, pas plus de 20 % du temps

d'instruction obligatoire en Allemagne, au Chili, en Irlande, en Islande et en Pologne, mais en représente 35 %, voire davantage, en France et au Mexique. Les mathématiques viennent en seconde place dans ce classement dans la plupart des pays.

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, 39 % du programme obligatoire est en moyenne consacré à trois matières : la lecture, l'expression écrite et la littérature (14 %), les langues étrangères (première langue étrangère et autres langues étrangères) (13 %) et les mathématiques (12 %). Cependant, dans 11 pays, les langues étrangères représentent la partie la plus importante du programme obligatoire de base (parfois avec une autre matière) : en Allemagne, en Belgique (Communauté flamande), en Finlande, en France, en Islande, en Israël, au Japon, au Luxembourg, en Norvège, en Pologne et au Portugal.

En moyenne dans les pays de l'OCDE, 4 % du temps d'instruction obligatoire est consacré à des matières choisies par les établissements dans l'enseignement primaire. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, 4 % du temps d'instruction obligatoire est consacré à des matières choisies par les établissements et 4 %, à des matières choisies par les élèves.

Définitions

Les données sur le temps d'instruction proviennent d'une collecte de données conjointe d'Eurydice et de l'OCDE sur le temps d'instruction et se rapportent au temps d'instruction obligatoire dans l'enseignement primaire et dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière générale durant l'année scolaire 2013-14. Dans les éditions précédentes de *Regards sur l'éducation*, les données sur le temps d'instruction ont été recueillies dans le cadre d'une autre enquête. En conséquence, les données ne sont pas comparables avec les chiffres publiés dans les éditions précédentes de *Regards sur l'éducation*.

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

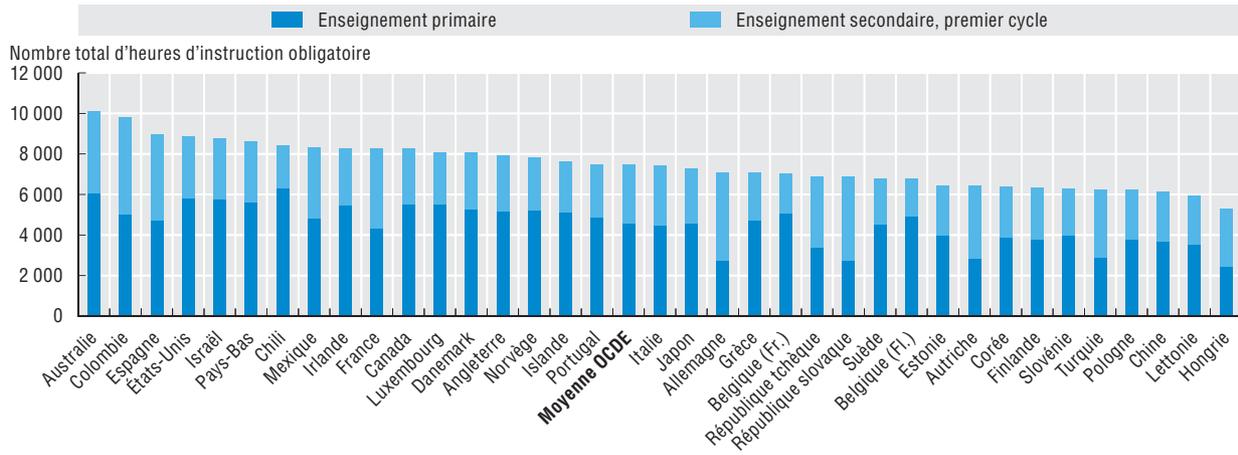
Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, sont disponibles dans l'édition 2014 de *Regards sur l'éducation* (Indicateur D1).

Parmi les domaines couverts figurent :

- Le temps d'instruction obligatoire et prévu dans les établissements publics.
- La répartition par matière du temps total d'instruction.

Graphique 5.1. Temps d'instruction obligatoire dans l'enseignement général dans les établissements publics, 2014

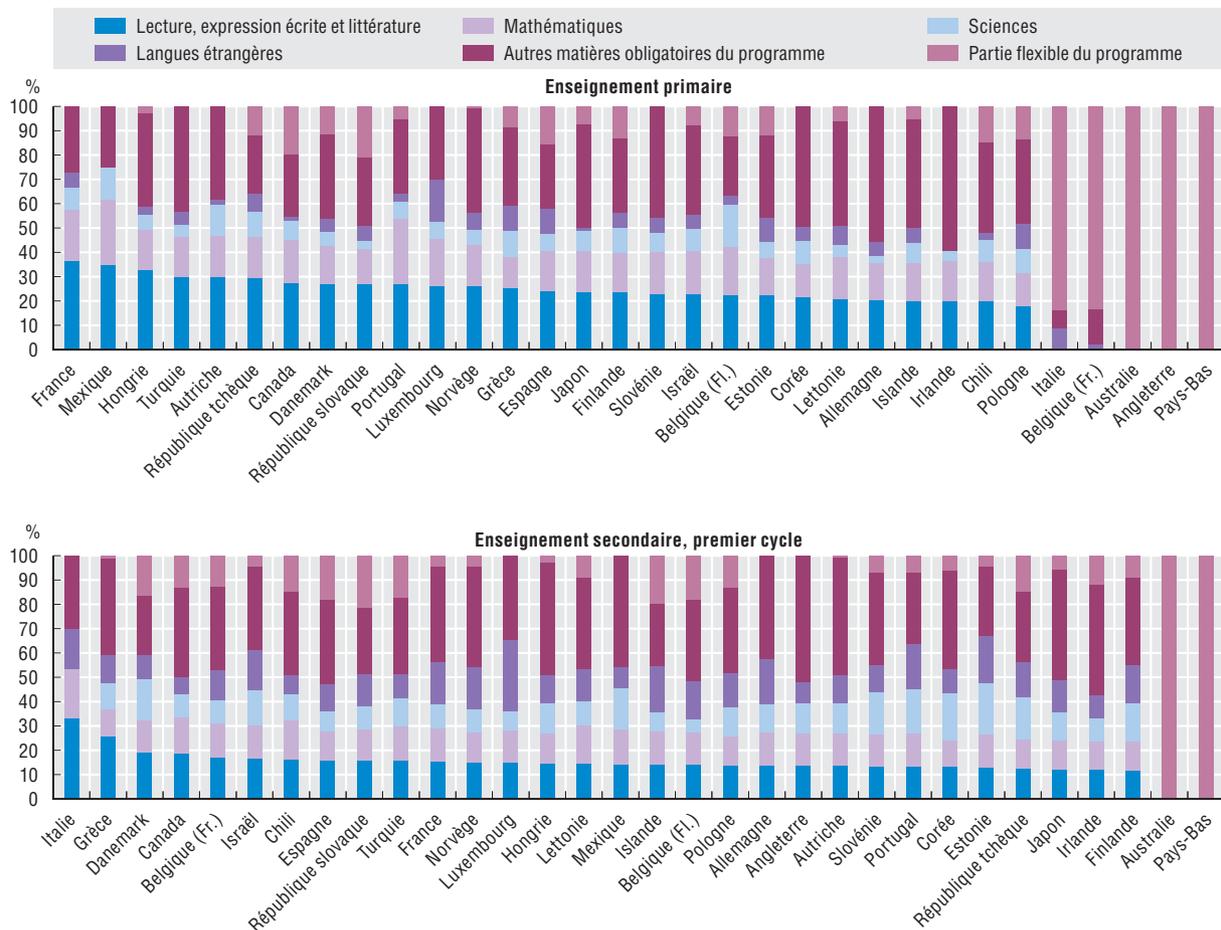
Ce graphique montre le nombre d'heures de cours obligatoires dispensées aux élèves dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.



Source : OCDE (2014), Regards sur l'éducation 2014, graphique D1.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888933119625>.

Graphique 5.2. Heures de cours par matière, 2014

Ces graphiques montrent le pourcentage d'heures de cours obligatoires consacrées à chaque matière dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.



Source : OCDE (2014), Regards sur l'éducation 2014, graphiques D1.2a et D1.2b, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888933119644> et <http://dx.doi.org/10.1787/888933119663>.



Extrait de :
Education at a Glance 2014
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Combien de temps les élèves passent-ils en classe ? », dans *Education at a Glance 2014 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2014-23-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.